

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

## AMENDEMENT

N ° AS210

présenté par

M. Viry, M. Castiglione, Mme Gruet et Mme de Pélichy

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 24, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de financement de la sécurité sociale.